

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-4046

présenté par
M. Pahun

à l'amendement n° 2386 de Mme Firmin Le Bodo

APRÈS L'ARTICLE 21

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l’article 40 de la Constitution.